

Continuer à faire face malgré une occasion manquée

1

La revalorisation des grilles indiciaires et le principe d'une carrière sur deux grades pour tous les agents.

2

Les financements que la Cour des comptes évalue de 4,5 à 5 milliards par an .

3

Une réaffirmation du statut de la fonction publique et de son unicité, au moment même où il est le plus contesté...

Autant
de mesures,
obtenues après
de très longues
réunions de
négociation, qui
disparaissent

Rien, pour près de 5 millions d'agents publics...

parce que trois organisations syndicales (FO, la CGT et Solidaires) ont refusé de signer le projet de protocole d'accord.

Les non-signataires portent une lourde responsabilité.

La logique du « pas assez » l'a emporté sur la logique des « petits pas » dans un contexte budgétaire défavorable.

L'UNSA-FP constate que sans la loi de 2010 qui prévoit des accords majoritaires dans la fonction publique, l'accord serait valide. En effet, dans les mêmes conditions que dans le privé, sans opposition explicite, cet accord Fonction publique, qui a recueilli plus de 49 % de signataires, s'appliquerait.

Pour l'UNSA-FP, une occasion historique a été ratée. Les agents publics devront en tirer toutes les conséquences pour donner davantage de force à un syndicalisme utile qui comme le pratique l'UNSA, au-delà de la dénonciation, obtient des résultats concrets pour les agents.

Malgré des conditions désormais plus défavorables, l'UNSA-FP n'entend pas baisser les bras. Elle continuera à agir pour obtenir une revalorisation nécessaire et indispensable, pour les agents de la fonction publique comme pour l'avenir de la Fonction publique.